

## Questionnaire de santé

Le questionnaire de santé ci-dessous permet de savoir si vous devez ou non consulter votre médecin avant de pratiquer une activité sportive au sein de notre association Nieul-Gym-Loisirs. Il relève du secret médical. A ce titre, notre association n'a pas à avoir connaissance des réponses aux questions. Elle n'a pas à expliquer des questions qui ne seraient pas comprises par l'adhérent(e) ou futur adhérent(e) qui, en cas d'hésitation, devra s'adresser directement à son médecin traitant.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	Oui	Non
<b>Durant les 12 derniers mois</b>		
1. Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord du médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>A ce jour</b>		
7. Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>* : les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</b>		

### Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Vous pouvez pratiquer une activité sportive au sein de notre association. Aucun certificat médical ne vous sera demandé.

### Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

**Consultez votre médecin** avant de reprendre toute activité sportive au sein de notre association. Au besoin, présentez-lui ce questionnaire renseigné. Aucun certificat médical ne vous sera demandé par la suite.

*Note : les personnes inscrites uniquement à l'atelier « Aiguilles passion » proposé par notre association ne sont pas concernées par ce questionnaire.*